

ministre a-t-il fait quelque chose à ce sujet? Croit-il que l'augmentation des impôts résoudra le problème? Je ne le crois pas. Je crois que le ministre pensera comme moi que les impôts au Canada doivent être moins élevés à la fois pour la production et le revenu qu'ils ne le sont aux États-Unis afin de nous permettre de concurrencer les États-Unis. Soyons francs à ce sujet. Nous sommes en concurrence avec les États-Unis, l'une des nations les plus puissantes du monde ayant d'immenses ressources de spécialistes, de compétence et de capital. Nous partageons la même frontière sur une longueur de 4,000 milles, et afin d'être en concurrence avec les États-Unis, nous devons fournir des stimulants plus importants à l'industrie canadienne. Un grand nombre d'experts partagent cette opinion.

L'hon. M. Sharp: Mon honorable ami me permettrait-il de poser une question? Encouragerait-il un déficit budgétaire plus important que celui que nous avons cette année? Est-ce là le but de ses observations?

M. Rynard: Eh bien, monsieur l'Orateur, je sais que le ministre doit avoir besoin de quelques conseils sur le sujet et je lui en donnerai volontiers. Je pourrais les lui donner au téléphone ou même me rendre à son bureau. Je voudrais lui signaler et je crois qu'il en conviendra—même s'il ne prend pas la parole pour le dire—que nous ne pouvons pas livrer concurrence aux États-Unis et augmenter en même temps l'imposition sur la productivité. S'il croit la chose possible, je voudrais qu'il prenne la parole et le dise sur-le-champ. Je suis persuadé que M. Firestone et beaucoup d'autres économistes voudraient le savoir.

L'hon. M. Ricard: Le ministre refuse.

M. Rynard: Monsieur l'Orateur, je ne prétends aucunement qu'il y ait une solution facile. Certain pas. Nous ne pouvons augmenter l'impôt sur le revenu et la productivité si nous voulons livrer concurrence. Soit que nous devenions des bûcherons et des porteurs d'eau, soit que nous tombions sous l'influence des États-Unis et que nous nous fusionnions avec eux.

La présente année passera dans l'histoire comme celle où l'on aura pressuré le contribuable plus que jamais auparavant dans les annales de notre pays. Les impôts fédéraux augmentent; les impôts provinciaux augmentent; les taxes municipales augmentent; le coût de la vie augmente. Où tout cela aboutit-il? Aujourd'hui nous entregistrons une augmentation de 10 p. 100 dans le montant du crédit non remboursé pour des marchandises de consommation. Les petits prêts montrent une hausse de 13 p. 100 et le crédit à tempérament une de 24 p. 100. Le consommateur

[M. Rynard.]

paie ses aliments près de 10 p. 100 de plus que l'an passé. L'augmentation a été de 40 p. 100 ces 10 dernières années, mais le cultivateur reçoit aujourd'hui pas beaucoup plus que ce qu'il recevait en 1956. Qu'a fait le gouvernement à ce propos?

Pourquoi le budget n'a-t-il pas allégé le fardeau du contribuable municipal? L'imposition de la taxe municipale se fonde sur l'évaluation de la propriété. Elle ne porte pas sur le revenu. Une augmentation de la taxe municipale peut être désastreuse lorsqu'elle vient s'ajouter à une hausse du coût des aliments et des services. Elle est pénible dans le cas des vieillards à la retraite, de ceux qui touchent des revenus fixes ou peu élevés.

Puisque le gouvernement se propose de déposer en 1967 le projet de loi de l'assurance-frais médicaux, je suggère qu'il prenne la responsabilité des services d'hygiène et de bien-être social de toutes les municipalités du Canada et qu'il s'occupe aussi de l'éducation de concert avec les provinces, laissant aux soins des municipalités les services de police, d'incendie, d'eau, d'électricité et autres. Les personnes à revenu modique ou fixe et les vieillards pensionnés ne peuvent pas supporter le fardeau des impôts municipaux ajoutés aux autres impôts.

• (4.00 p.m.)

Je veux aussi attirer l'attention du ministre sur la question des recherches. Ce n'est pas facile, car nous nous engageons dans de nouveaux domaines. Je lui signalerais que les États-Unis y consacrent 3 p. 100 de leur produit national brut et le Canada, 1 p. 100. Je lui rappelle que de 1956 à 1961, alors que nous étions au pouvoir, 12 p. 100 des diplômés canadiens en sciences et 48 p. 100 des diplômés en génie ont émigré aux États-Unis. C'est déjà assez grave, mais prenons des chiffres récents. Au cours de l'année terminée en juin 1963, plus de 4,000 membres des professions libérales et techniciens ont émigré aux États-Unis. J'aimerais rappeler au ministre que ces gens sont nés au Canada. Cela nous coûte une moyenne de \$25,000 par année pour en former un. Je suis certain que le ministre m'écoute et je peux lui dire où va cet argent.

Nous avons consacré \$25,000 annuellement pour chacune des 4,000 personnes qui ont traversé en 1963 notre frontière du Sud; 4,000 fois \$25,000 égale 100 millions. Voilà le cadeau que notre pays a fait cette année-là. J'irai plus loin et dirai au ministre que la puissance de travail de ces 4,000 personnes représente un quart de million de dollars. Le ministre, je le sais, est habile dans les chiffres. Compte tenu de la durée de vie des intéressés, la somme devient un milliard, et le cas se reproduit d'année en année. J'ai les données